

Communiqué de presse



La Roche-sur-Yon, le 21 mai 2024

Lancement du projet de construction de la future usine de traitement des eaux usées de La Roche-sur-Yon



Ce mardi 21 mai, Luc Bouard, Président de La Roche-sur-Yon Agglomération, Maire de La Roche-sur-Yon, Conseiller départemental de la Vendée en charge de l'animation économique et Arnaud Bazire, Directeur Général de l'activité Eau en France de SUEZ et représentant du groupement d'entreprises en charge de la construction, ont signé le contrat qui officialise le démarrage du projet de la future usine de traitement des eaux usées de l'agglomération, qui viendra remplacer l'installation actuelle de Moulin Grimaud, à horizon 2027.

La préservation de la ressource en eau est une préoccupation majeure de La Roche-sur-Yon Agglomération sur un territoire où les conséquences de la sécheresse sont importantes et dans un contexte climatique qui la fragilise. La qualité des systèmes d'assainissement, dont l'Agglomération est en charge depuis 2010, est l'une des clés de la gestion de la ressource en eau : les rejets de la station d'épuration contribuent à la qualité de l'eau et à garantir le niveau d'étiage (niveau annuel moyen le plus bas d'un cours d'eau) de la rivière Yon, et sont donc essentiels pour la faune et la flore mais aussi pour tous les usages en lien avec l'eau.

Construite dans les années 1970, la station d'épuration de Moulin-Grimaud est aujourd'hui vieillissante et ne permet plus d'assurer une qualité optimale du service public d'assainissement. C'est pourquoi l'Agglomération a fait le choix d'investir près de 80 millions dans la construction d'une nouvelle station d'épuration, plus performante et adaptée aux besoins des Agglo-Yonnais.

Une installation fiable, performante & pérenne

La nouvelle station permettra de répondre aux futures normes environnementales et sanitaires, ainsi qu'aux besoins à venir de La Roche-sur-Yon Agglomération. Elle traitera les eaux usées de 3 communes (La Roche-sur-Yon, Aubigny-Les Clouzeaux et Mouilleron-le-Captif), avec une capacité pouvant atteindre 120 000 équivalent habitants (contre 83 300 équivalent habitants actuellement). Sa conception permettra même de pouvoir étendre sa capacité à 160 000 équivalent habitants.

Cette future installation se veut performante et de haute qualité environnementale au service de la transition écologique pour traiter les eaux usées, éliminer tous types de polluants y compris les microplastiques, traiter les sables, la qualité de l'air, tout en valorisant l'énergie des boues d'épuration et en générant de nouvelles sources d'énergies renouvelables (biométhane, solaire, électricité verte). Les performances de traitement des eaux seront supérieures aux normes sanitaires avec près de 90 % des microplastiques qui seront éliminés par la station.

Une installation à la pointe de la sobriété énergétique

La nouvelle station d'épuration sera également exemplaire en matière énergétique et participera à la décarbonation du territoire. Elle sera dotée de technologies éprouvées, sobres en matière de consommation et permettra une valorisation énergétique optimale des boues issues de l'épuration des eaux usées, grâce à une unité de méthanisation. Le biométhane ainsi produit fournira jusqu'à 4 800 MWh, équivalent à la consommation de 2 000 foyers. Le potentiel énergétique complémentaire des boues séchées sera pleinement valorisé par une unité de valorisation énergétique qui sera construite sur le site et qui permettra d'apporter la chaleur nécessaire au fonctionnement du process, ainsi qu'au chauffage des bâtiments.

2 100 m² de panneaux photovoltaïques et une turbine sur l'eau traitée produiront également jusqu'à 370 MWh par an, autant d'énergie qui ne sera pas prélevée dans le réseau d'électricité soit l'équivalent de 120 foyers.

Une installation et une vitrine pédagogique au cœur de l'environnement

L'intégration paysagère et le caractère pédagogique de la future station d'épuration sont également des éléments clés du projet. L'installation compacte, qui n'occupera que 50 % du nouveau site, préservera plus de 2 hectares de biodiversité, comprenant des arbres, des haies vives, un verger et un jardin de pluie, afin de protéger les espèces existantes.

Nichés au cœur d'un écrin végétal, les bâtiments, grâce à une architecture soignée, et l'aménagement paysager adjacent, se fondront harmonieusement dans la topographie du site. Pour leur construction, des matériaux écoresponsables et de proximité seront privilégiés, et les toits recevront des panneaux photovoltaïques.

Au-delà de son intégration paysagère, la station d'épuration sera également conçue comme une véritable vitrine pédagogique de l'assainissement. Elle sera aménagée pour accueillir le public et sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la transition écologique. Grâce à des circuits pédagogiques, les visiteurs pourront découvrir les coulisses du traitement de l'eau et explorer la biodiversité du site.

Le démarrage des travaux est prévu dernier trimestre 2025 pour une mise en service de la nouvelle installation fin 2028.

Calendrier prévisionnel du projet :

- Fin mars 2024 : Choix du concepteur-réalisateur-exploitant par La Roche-sur-Yon Agglomération
- 21 mai : Signature du marché public global de performance de conception, réalisation, exploitation, maintenance
- 4 juin : 1^{ère} réunion du Comité de suivi du Projet
- 11 juin : Réunion publique
- Juin 2024 : Dépôt du dossier réglementaire
- Début novembre 2025 : Obtention de l'arrêté et début des travaux
- Début novembre 2027 : Mise en service de la nouvelle station de traitement des eaux usées
- Septembre 2028 : Réception définitive

Chiffres clés :

- Capacité de la nouvelle station : 120 000 équivalent habitants (extensible à 160 000)
- Production d'énergie verte : 5 170MWh/an
- Montant global du marché de conception – construction – exploitation : 100 922 060 € dont 79 980 100 € de travaux

Membres du Groupement



Contacts :

La Roche-sur-Yon Agglomération

Malvina SIRISAWAT – Attachée de presse - +33 6 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

SUEZ

Françoise CONNIL – Responsable communication - +33 6 74 26 98 81 - francoise.connil@suez.com

A propos de La Roche-sur-Yon Agglomération :

L'Agglomération exerce la compétence d'assainissement collectif qui concerne l'ensemble des techniques d'évacuation et d'épuration des eaux usées. La collectivité gère ainsi les réseaux d'eaux usées ainsi que les stations d'épuration du territoire. L'assainissement a pour fonction de collecter ces eaux, puis de les débarrasser des pollutions dont elles se sont chargées avant de les rejeter dans le milieu naturel. L'assainissement tient donc un rôle essentiel en matière de préservation des ressources naturelles et de prévention des risques sanitaires liés aux polluants pathogènes.

En 2016, l'Agglomération a lancé un grand diagnostic sur l'ensemble des trente stations d'épuration présentes sur le territoire. Cet état des lieux a permis de mettre en place un Schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées (adopté en 2020) pour définir un programme pluriannuel d'actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif. Il propose un programme de travaux visant prioritairement à :

- réduire les entrées d'eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées ;
- réduire les déversements au milieu naturel ;
- améliorer la qualité des rejets au milieu naturel par le renouvellement et/ou l'amélioration de performances épuratoires des stations d'épuration dont certaines arrivent en limite de capacité, comme celle de Moulin-Grimaud.

Chiffres-clefs

Le réseau d'assainissement des eaux usées de l'agglomération yonnaise s'étend sur 585 kilomètres dont 42 km de réseau de refoulement (et 136 postes de refoulement), avec 30 stations d'épuration.

À noter qu'entre 2009 et 2021, près de 46 km de réseaux d'eaux usées ont fait l'objet de renouvellement (ouverture de tranchée) ou de réhabilitation (chemisage par l'intérieur). Ceci représente près de 17 % du patrimoine de La Roche-sur-Yon.

lrsy.fr     

A propos de SUEZ :

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec plus de 35 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2021, SUEZ a fourni de l'eau potable à 66 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à plus de 33 millions de personnes. Le Groupe produit chaque année 3,6 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées et a évité l'émission de 3,8 millions de tonnes de CO2. SUEZ a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 7,5 milliards d'euros. Pour en savoir plus : www.suez.com / Twitter @suez

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux

